

Enfin une mesure détaillée des dépenses culturelles municipales

Serge Bernier, Professeur associé au département d'études en loisir, culture et tourisme

VOLUME 7 NUMÉRO 13 - 2010

Au cours de la présente année, l'Observatoire québécois du loisir (OQL) a convenu une entente de réciprocité avec l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). En vertu de cette dernière, il nous est possible de vous présenter ce bulletin sur les dépenses culturelles des municipalités. Voilà un complément essentiel au bulletin sur les dépenses générales en loisir, culture et sport que l'OQL publie régulièrement.

Grâce à une cueillette d'informations auprès des municipalités, l'OCCQ peut fournir des précisions inédites. Sous la plume de Serge Bernier, précédemment directeur de l'OCCQ, ce bulletin présente notamment, le clivage entre les milieux ruraux et urbains et confirme l'importance des bibliothèques comme outils culturels.

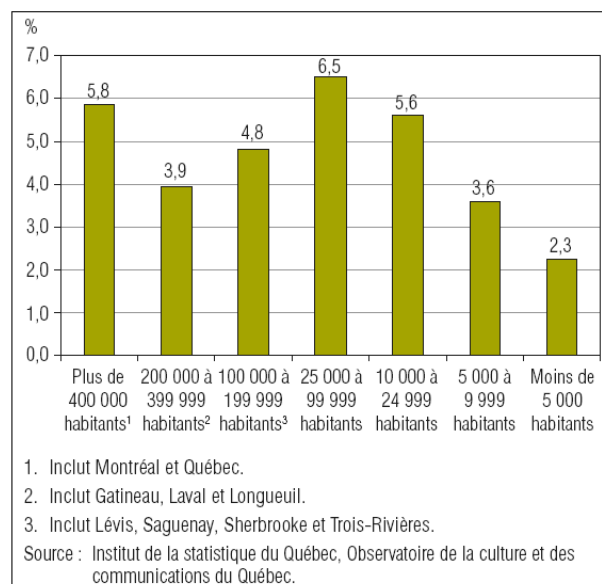
UN DOLLAR SUR 20 POUR LA CULTURE

Les 1 115 municipalités du Québec ont consacré 536,1 M\$ à la culture en 2007. Dans l'ensemble, cela représente 5,1 % de toutes leurs dépenses de fonctionnement. Les municipalités de plus de 400 000 habitants – soit Montréal et Québec – avec des dépenses culturelles de 251,5 M\$, comptent pour 46,9 % des dépenses totales. Voilà ce que diffusait récemment l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)¹. Après avoir testé sa méthode depuis 2003², l'Observatoire atteint maintenant, avec la publication des données de 2007, son objectif de produire des données les plus détaillées possible sur les dépenses au titre de la culture de l'ensemble des municipalités du Québec.

On ne peut faire de comparaison entre les dépenses des différentes catégories de taille de municipalités puisque les municipalités plus peuplées ont évidemment plus de ressources à consacrer à la culture. Cependant, la part des dépenses culturelles sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité constitue un indicateur intéressant de comparaison des efforts relatifs de chaque groupe de municipalités. On apprend ainsi que ce sont les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui affectent la plus grande part (6,5 %) de leur budget de fonctionnement à la culture. Elles sont suivies des municipalités de 400 000 habitants et plus (5,8%) et

des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (5,6 %). Viennent ensuite les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (4,8 %), celles de 200 000 à 399 999 habitants (3,9 %) et celles de 5 000 à 9 999 habitants (3,6 %). Les municipalités de moins de 5 000 habitants ferment la marche avec 2,3 % de leurs dépenses de fonctionnement consacrées à la culture.

Figure 1 – Part des dépenses culturelles des municipalités sur le budget de fonctionnement, Québec, 2007



¹ OCCQ, bulletin Statistiques en bref numéro 55, consulté le 10 avril 2010.

http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/occ_bref_depenses.htm

² OCCQ, bulletins Statistiques en bref numéros 26, 28, 44, consulté le 10 avril 2010 à la même adresse.

LA BIBLIOTHÈQUE : DE LOIN LA PRINCIPALE DÉPENSE CULTURELLE

La bibliothèque demeure le principal poste de dépenses dans tous les groupes de municipalités quelle que soit la taille de leur population. Plus de 226,4 M\$ sont consacrés à ce poste de dépenses qui compte pour 49,7 % des dépenses pour services rendus dans l'ensemble des municipalités; ce pourcentage varie de 40,3 % dans les municipalités de plus de 400 000 habitants jusqu'à 67,4 % pour les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants.

Tableau 1 – Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2007 ¹

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants ²		200 000 à 399 999 habitants ³		100 000 à 199 999 habitants ⁴	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	456 081 756 A	100,0	219 918 031	100,0	41 326 256	100,0	32 589 391	100,0
Bibliothèques	226 447 911 A	49,7	88 631 439	40,3	24 096 805	58,3	15 379 441	47,2
Arts et lettres ⁵	71 377 228 A	15,7	43 411 778	19,7	6 472 465	15,7	9 899 904	30,4
Festivals et événements culturels	20 230 165 A	4,4	3 578 366	1,6	1 877 541	4,5	1 987 769	6,1
Festivals et événements à composante culturelle	9 168 313 B	2,0	1 164 706	0,5	1 641 599	4,0	618 589	1,9
Loisir culturel et scientifique	22 031 204 A	4,8	7 612 222	3,5	1 762 152	4,3	899 842	2,8
Patrimoine, art public et design	87 296 245 A	19,1	72 809 800	33,1	3 416 218	8,3	1 432 392	4,4
Conservation d'archives historiques	2 954 673 A	0,6	670 145	0,3	695 838	1,7	1 206 590	3,7
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	16 576 017 A	3,6	2 040 575	0,9	1 363 639	3,3	1 164 863	3,6
	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	80 918 190 A	100,0	44 519 654 A	100,0	15 471 514 B	100,0	21 247 720 C	100,0
Bibliothèques	46 904 179 A	58,0	30 054 617 A	67,4	8 891 199 B	57,5	12 490 231 C	58,8
Arts et lettres ⁵	6 321 951 B	7,8	3 080 602 C	6,9
Festivals et événements culturels	4 621 509 B	5,7	3 055 210 B	6,8	3 193 217 C	20,6
Festivals et événements à composante culturelle	3 157 101 B	3,9	927 240 C	2,1
Loisir culturel et scientifique	7 374 817 B	9,1	3 075 871 C	6,9
Patrimoine, art public et design	4 586 485 B	5,7	1 646 341 C	3,7
Conservation d'archives historiques	114 620 C	0,1	206 055 D	0,5
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	7 837 527 B	9,7	2 564 718 B	5,7

1. Les données sans cote sont observées pour toutes les municipalités, grâce à un taux de réponse de 100%.
 2. Inclut Montréal et Québec.
 3. Inclut Gatineau, Laval et Longueuil.
 4. Inclut Lévis, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
 5. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
 Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'importance des autres postes de dépenses varie selon le groupe de municipalités. Les municipalités de plus de 400 000 habitants consacrent 72,8 M\$ (33,1 %) au patrimoine, à l'art public et au design et 43,4 M\$ (19,7 %) aux arts et lettres. L'inverse se produit dans les municipalités de 200 000 à 399 999 habitants où 6,5 M\$ (15,7 %) sont consacrés aux arts et lettres et 3,4 M\$ (8,3 %) au patrimoine, à l'art public et au design. Dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants, la seconde place est occupée par les arts et lettres avec 9,9 M\$ (30,4 %) et les autres domaines suivent loin derrière. Le loisir culturel et scientifique occupe le second rang (7,4 M\$ ou 9,1 % des dépenses) dans les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants. Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants donnent une importance égale aux arts et lettres (6,9 %), au loisir culturel et scientifique (6,9 %) et aux festivals et événements culturels (6,8 %). Ce dernier domaine occupe la seconde place pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants avec 20,6 % des dépenses en services rendus.

DES FAÇONS DE FAIRE DIFFÉRENTES SELON LA TAILLE DE LA MUNICIPALITÉ

L'enquête de l'Observatoire permet aussi de répartir les dépenses culturelles par catégorie de dépenses. On voit ainsi que, pour toutes les municipalités sauf celles de moins de 5 000 habitants, les salaires et les avantages sociaux demeurent la principale catégorie de dépenses. Sur des dépenses en services rendus de 456,1 M\$, 46,7 % ou 213,2 M\$ vont au paiement de salaires et d'avantages sociaux. Ce poste budgétaire relié au coût des ressources humaines n'a cependant pas la même importance dans tous les groupes de municipalités.

On observe une différence marquée entre les classes de municipalités de 10 000 habitants et plus et celles de moins de 10 000 habitants. Dans les municipalités de plus de 10 000 habitants, la part des salaires et des avantages sociaux sur les dépenses en services rendus avoisine les 50 % alors que dans les municipalités plus petites cette proportion est de 34,1 % pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, et de 20,7 % pour les municipalités de moins de 5 000 habitants. Une exception mérite toutefois d'être notée, soit dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants où les salaires et les avantages sociaux ne représentent que 37,1 % des dépenses en services rendus.

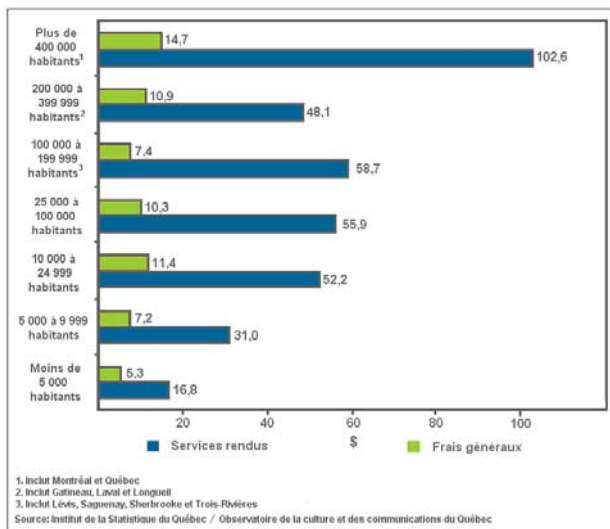
La part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes, soit les sommes versées aux artistes, aux travailleurs culturels et aux organismes du milieu, varie entre 10 % et 20 % des dépenses en services rendus, sauf pour les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants où il est de 29 %. Il semble donc y avoir une façon de faire différente dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants. Les salaires et les avantages sociaux – donc la main-d'œuvre à l'emploi de la municipalité – représentent un pourcentage des dépenses en services rendus plus faible que ce que l'on observe dans les autres groupes de municipalités de plus de 10 000 habitants, alors que la part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes va dans le sens opposé avec un pourcentage nettement plus élevé. On ne peut ici que soulever des hypothèses pour expliquer cette situation. L'une d'elles pourrait être reliée aux fusions municipales qui ont réuni, dans ce groupe, des municipalités de taille moyenne avec plusieurs municipalités de petite taille et où les ressources affectées à la culture ont été le résultat du regroupement des ressources existantes. D'ailleurs, c'est dans ce groupe des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants que

l'on observe le pourcentage du budget de services rendus affecté aux subventions octroyées (18,3 %) le plus élevé de toutes les municipalités; le faire faire relié à des mandats confiés à des organismes culturels – par exemple, l'administration d'une salle de spectacle – pourrait être un élément de réponse.

LES DÉPENSES CULTURELLES PAR HABITANT – UN BON INDICATEUR DE COMPARAISON

La dépense culturelle par habitant, même si elle ne fait pas foi de tout, peut servir à comparer l'effort relatif des différentes catégories de municipalités quant à leurs dépenses au titre de la culture. Cet indicateur aurait tendance à augmenter avec la taille de la municipalité; les très grandes municipalités dépensent d'ailleurs beaucoup plus que toutes les autres catégories avec une dépense totale (services rendus et frais généraux) par habitant de 117,30 \$, alors que les dépenses de toutes les catégories de municipalités situées entre 10 000 et 399 999 habitants vont de 59,05 \$ à 66,22 \$; les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants dépensent en moyenne 38,18 \$, et celles de moins de 5 000 habitants dépensent 22,10 \$ par habitant.

Figure 2 – Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon la taille de la population, Québec, 2007



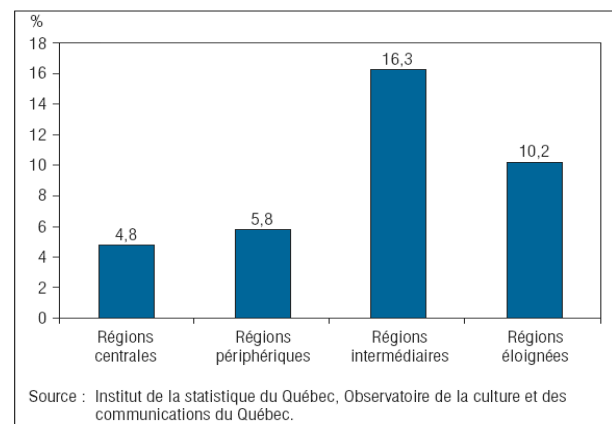
PERSPECTIVE RÉGIONALE ET IMPORTANCE DE CAPITALE RÉGIONALE

Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives qui sont à leur tour regroupées en quatre grands types de régions. Les régions centrales correspondent aux grands centres urbains, les régions périphériques sont situées à proximité des grands centres urbains, les régions

intermédiaires sont situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées sont situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec. L'OCCQ a mesuré l'importance des dépenses culturelles de la capitale régionale, présentée ici comme la municipalité la plus importante de la région en fonction de la population, sur l'ensemble de la région et on remarque que la capitale régionale a une importance variable selon le type de régions.

Dans les régions centrales, les dépenses culturelles de la capitale régionale (Montréal et Québec) comptent pour 88,8 % des dépenses des municipalités de ces régions, alors que dans les régions périphériques, voisines des premières, le pourcentage correspondant est de 34,8 %. Le pourcentage des dépenses culturelles de la capitale régionale sur l'ensemble de la région est de 68,7 % dans les régions intermédiaires et de 44,3 % dans les régions éloignées. Il faut cependant considérer ces données avec soin lors de comparaisons entre les groupes de régions. En mettant ces pourcentages en rapport avec le pourcentage correspondant à la population des capitales régionales sur l'ensemble de la région, on obtient un point de comparaison plus juste.

Figure 3 – Écart entre les proportions de population et de dépenses culturelles des capitales régionales sur l'ensemble de la région, Québec, 2007



Dans tous les cas, la capitale régionale assume un pourcentage des dépenses culturelles de la région supérieur au pourcentage que sa population occupe dans la région. L'écart est particulièrement marqué dans les régions intermédiaires où la capitale régionale compte pour 52,4 % de la population de la région, alors que ses dépenses culturelles comptent pour 68,7 % des dépenses de la région, soit un écart de 16,3

points de pourcentage entre les deux proportions. Les capitales régionales des régions éloignées suivent avec un écart de 10,2 points entre les dépenses culturelles (44,3 % des dépenses de la région) et la population (34,1 % de la population de la région). Les régions périphériques arrivent ensuite avec un écart de 5,8 points entre les deux pourcentages (34,8 % pour les dépenses culturelles et 29,0 % pour la population). Les capitales régionales des régions centrales comptent pour 84,0 % de la population de ces régions, alors que leurs dépenses culturelles représentent 88,8 % de total de ces mêmes régions; l'écart entre les deux pourcentages est donc de 4,8 points.

CONCLUSION

Les municipalités sont très actives dans le secteur culturel, soit en produisant directement des services pour la population ou en supportant le secteur lui-même. Cette enquête récurrente de l'OCCQ arrive à point nommé et les données présentées dans son rapport sont une synthèse des résultats les plus significatifs; on trouvera d'ailleurs des dizaines de tableaux statistiques additionnels sur son site web. Le Québec dispose donc maintenant d'une source inestimable d'informations sur les dépenses culturelles des municipalités.